

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

À une séance ordinaire du conseil municipal de la susdite municipalité, tenue le 5 août 2014 à 19 h 30 heures à la salle du conseil, sont présents aux délibérations :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| 1- M. Frédérick Bédard | 4- M. Nicolas Mercier |
| 2- M. François Parent | 5- M. Yvan Tanguay |
| 3- Mme Caroline Lemay | 6- M. Paul Lambert |

Forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Michel Berthiaume.

La directrice générale / secrétaire trésorière, Mme Sonia Tardif assiste à la session.

Le quorum est vérifié par le maire.

La réunion débute à 19 H 30.

1-LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres du conseil.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour ;
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014 et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2014
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois de juillet 2014 ;
- 5- Approbation des comptes à payer du mois de juillet 2014 ;
- 6- Courrier ;
- 7- Rapport de voirie
- 8- Période de questions ;
- 9- Remise des bourses municipales Desjardins
- 10- Assurances collectives- délégation pour soumission
- 11- Diverses demandes Festival du Boeuf d'Inverness Inc
 - A) Invitation soirée V.I.P
 - B) Récupération poteaux électriques de la patinoire
- 12- Colloque de zone.
- 13- Demande de signalisation de Tourisme Région de Thetford.
- 14- Dépôt de projet au Fonds de visibilité éolienne.
- 15- Acceptation soumission afficheur de vitesse radar.
- 16- Demande de Gymfor Inc
- 17- Demande du Comité de Développement Économique d'Inverness (CDEI) – Fête Africaine
- 18- Projet surface multifonctionnelle :
 - A) Chemin d'accès
 - B) Travaux de raccordement électrique au réseau d'Hydro-Québec
 - C) Ouverture de dossier à Hydro-Québec
 - D) Financement temporaire
- 19- Demande pour l'application de la règlementation municipale sur le Chemin de la Seigneurie
- 20- Travaux d'aménagement bibliothèque municipale
- 21- Dépôt des indicateurs de gestion 2013
- 22- Demande de la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière
- 23- Ouverture des soumissions pour les travaux de réfection des trottoirs.
- 24- Varia
 - A) Présentation de Madame Marie-France Lemay : Rose des Sables
 - B) Demande de Sentier Quad VTT
 - C) Panneaux rue des Fondateurs
 - D) Sel de déglçage
 - E) Analyseur de trafic
 - F) Report de la séance de travail août 2014
 - G) Demande concernant la circulation des VTT

H) Travaux de réfection des trottoirs
25- Période de questions
26- Levée de la séance

R-200-08-2014 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

2-INTERVERSION DES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

R-201-08-2014 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que monsieur le maire soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8
JUILLET ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU 24 JUILLET 2014**

R-202-08-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2014 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

R-203-08-2014 Proposé par la conseiller François Parent

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

**4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES AU COURS DU MOIS DE
JUILLET 2014**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 136-2013, la directrice générale / secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois de juillet 2014.

5-APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUILLET 2014

La directrice générale / secrétaire-trésorière dit à voix haute le total des comptes à payer.

Le total des comptes à payer pour le mois de juillet est de : **80 652.67 \$**

R-204-08-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que les comptes du mois de juillet soient payés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

24- VARIA

A) Présentation de Madame Marie-France Lemay : Rose des Sables

Madame Lemay fait un résumé de la Rose des Sables

Ce point sera rediscuter en informelle.

G) Demande concernant la circulation des VTT

M. Serge Carrier présente sa demande.

Ce point sera rediscuté en informelle.

B) Demande de Sentier Quad VTT

M. Michel Desrochers et M. Bruno Bédard présentent la demande.

Ce point sera rediscuté en informelle.

19- DEMANDE POUR L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE SUR LE CHEMIN DE LA SEIGNEURIE

Lecture de la demande des propriétaires du 119, chemin de la Seigneurie

Considérant que la municipalité a reçu de nombreuses plaintes écrites demandant que l'application du zonage résidentiel dans le secteur du chemin de la Seigneurie soit fait.

R-205 -08-2014 Proposé par la conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness demande à son inspecteur municipal et responsable d'émission de permis Monsieur Yannick Faucher de faire appliquer le règlement de zonage résidentiel dans le secteur du chemin de la Seigneurie.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

6- COURRIER

Ministère du Transport

Nous informe que le pont Mooney est ouvert à la circulation depuis le 1^{er} août et que des travaux seront faits sur le pont McKenzie du 30 juillet au 22 août.

Comité de développement économique d'inverness

La municipalité reçoit une demande du Comité de développement économique d'Inverness (CDEI) pour de l'aide financière dans le cadre de l'organisation d'un 5 à 7 au courant du mois d'août sur le pont Mooney lui-même pour souligner sa réouverture.

R-206-08-2014 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accorde un montant de 250 \$ au CDEI pour contribuer aux frais de l'activité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Société Mutuelle de Prévention inc

Nous a fait un rapport sur les problématiques concernant la sécurité au travail dans les édifices appartenant à la municipalité et les mesures correctives à apporter pour le futur. Ce point sera rediscuté en informelle.

Sûreté du Québec poste de la MRC de l'Érable

Vous invite à leur 5^{ème} tournoi de golf qui se tiendra le 5 septembre au club de golf de Plessisville. Le coût pour un quatuor est de 340 \$ incluant golf, voiturette et le repas (méchoui.)

Régie du bâtiment

Nous informe que depuis le 12 juillet 2014 un Règlement a été émis concernant le contrôle de la concentration de «Legionella pneumophila » dans l'eau des installations de tours de refroidissement à l'eau.

Défi Santé 5/30 Équilibre

Invite la municipalité à s'inscrire dès maintenant pour l'année 2015.

Programme changez d'air

Nous apprend que le programme ne sera pas reconduit. Il profite de l'occasion pour nous remercier d'avoir contribué à ce programme et par le fait même, d'avoir contribué à améliorer la qualité de l'air au Québec.

Maison des Familles de l'Érable

Nous a fait parvenir leur rapport d'activités pour l'année qui s'est déroulée du 1^{er} avril au 31 mars 2014.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Nous a fait parvenir des cartons d'information sur les actions à prendre et les comportements et des pratiques sécuritaires lorsque l'on est en présence des algues bleu-vert dans un plan d'eau.

7- RAPPORT DE VOIRIE

L'inspecteur fait son rapport.

8- PÉRIODE DE QUESTIONS

9- REMISE DES BOURSES MUNICIPALES DESJARDINS

Madame Catherine Mercier représentante de la Caisse Desjardins du Sud de Lotbinière et Monsieur Michel Berthiaume représentant de la municipalité d'Inverness remettent des bourses de 200.00\$ chacune aux récipiendaires suivants : Audrey Lambert, Élise Balla-Ekobena et Pascal Jolin.

10- ASSURANCES COLLECTIVES- DÉLÉGATION POUR SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Inverness offre à son personnel une assurance collective en association avec un regroupement d'autres municipalités locales de la région du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public doit être lancé en vue du contrat annuel prévu pour débiter le 1er décembre 2014;

CONSIDÉRANT QU'un cahier des charges a été élaboré par ASQ-CONSULTANT, cabinet en assurances collectives, avec la collaboration étroite des représentants des municipalités locales participantes;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Wickham a proposé d'agir au nom de tous pour le processus d'appel d'offres et de réception des soumissions;

CONSIDÉRANT les dispositions prévues aux articles 14.3 et 14.4-du Code municipal du Québec;

EN CONSEQUENCE

R-207 -08-2014 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la Municipalité d'Inverness délègue à la Municipalité de Wickham son pouvoir de demander des soumissions pour le prochain contrat d'assurances collectives et accepte implicitement d'être liée envers le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée par le délégué.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

11- DIVERSES DEMANDES FESTIVAL DU BŒUF INC

A) Invitation soirée V.I.P

Le Festival du Bœuf d'Inverness inc invite les membres du conseil à la soirée V.I.P. officielle des festivités. Cette soirée se tiendra le vendredi 29 août avant la présentation des duchesses. Une table de 10 personnes est disponible au coût de 250,00 \$. Le prix comprend l'entrée sur le site, le cocktail à 17 H 30 ainsi que le souper spaghetti.

R-208 -08-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la municipalité accepte de réserver une table et ainsi déboursier 250,00 \$ afin d'assister à cette soirée V.I.P.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

B) Récupération des poteaux électriques de la patinoire

Le comité organisateur du festival est intéressé à récupérer les poteaux électriques de la patinoire que la municipalité n'utilisera pas pour son projet de surface multifonctionnelle.

R- 209-08-2014 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité accepte de donner, au festival du Bœuf, les poteaux électriques qu'elle n'utilisera pas pour son projet de surface multifonctionnelle.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

12- COLLOQUE DE ZONE

Cette année le colloque de zone se tiendra les 10 et 11 septembre 2014 à Thetford Mines. La directrice générale veut y participer. Les frais d'inscription sont de 125.00 \$

R-210 -08-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Que la municipalité d'Inverness défraie les frais d'inscription pour le colloque de zone annuel au montant de 125.00 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

13- DEMANDE DE SIGNALISATION DE TOURISME RÉGION DE THETFORD

Dans le projet du parcours du Chemin de St-Jacques, le Compostelle des Appalaches, ce parcours emprunte une partie des rangs 10 et 11 de notre municipalité. Tourisme Région de Thetford demande la permission d'installer des panneaux de signalisation du Chemin de St-Jacques sur les portions situées sur notre territoire.

R-211 -08-2014 Proposé par la conseillère Caroline Lemay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness donne l'autorisation à Tourisme Région de Thetford pour la pose de panneaux de signalisation du Chemin St-Jacques sur les portions de parcours situées son territoire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

14- DÉPÔT DE PROJET AU FONDS DE VISIBILITÉ ÉOLIENNE

Attendu que des citoyens de la municipalité d'Inverness ont déposé, lors du conseil du 8 juillet, une pétition demandant une réduction de vitesse sur la route 267 et l'ajout d'un panneau clignotant à l'entrée du village.

R-212 -08-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que la municipalité d'Inverness dépose le projet d'achat d'un afficheur de vitesse radar dans le cadre du fonds de visibilité éolienne de l'Érable. L'aide financière possible est de 5000.00 \$.

Le coût du projet présenté est de 6 266.14 \$ taxes incluses.

Que la directrice générale soit autorisée à signer tous documents relatifs au projet au fonds de visibilité éolienne au nom de la municipalité d'Inverness.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

15- ACCEPTATION SOUMISSION AFFICHEUR DE VITESSE RADAR

Attendu que des citoyens de la municipalité d'Inverness ont déposé, lors du conseil du 8 juillet, une pétition demandant une réduction de vitesse sur la route 267 et l'ajout d'un panneau clignotant à l'entrée du village.

Attendu que les automobilistes entrent dans le village à une vitesse élevée matin et soir.

Attendu qu'il y a danger pour les piétons et automobilistes

Attendu qu'il y a un très grand risque d'accidents

EN CONSÉQUENCE,

R-213 -08-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que le conseil municipal d'Inverness accepte la soumission 30678 de la compagnie Signalisation Kalitec Inc présentée le 11 juillet 2014 pour l'achat d'un afficheur de vitesse radar, d'un module statistique avec logiciel de traitement des données, d'une batterie haute capacité de 100AH, d'un boîtier de protection et d'un câble électrique de rallonge.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

16- DEMANDE DE GYMFOR INC

Une copie de la demande de Gymfor inc est donnée aux membres du conseil et lecture de celle-ci est faite.

Ce point sera discuté ultérieurement car le dossier est incomplet.

**17- DEMANDE DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
D'INVERNESS (CDEI) – FÊTE AFRICAINE.**

Une copie de la demande du comité de développement économique est donnée aux membres du conseil et lecture de celle-ci est faite.

R-214 -08-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que la municipalité d'Inverness accepte l'émission d'un permis pour la tenue de la fête africaine qui se tiendra les 23 et 24 août, le prêt de la toilette chimique et la permission de bloquer la rue des Érables.

Que la tenue de la mini-parade soit conditionnelle à la tenue des travaux de réfection des trottoirs et à l'achalandage des visiteurs du festival du Bœuf.

Que cette mini-parade se déroule sur les trottoirs- si possible- et non dans la rue tel que demandé pour la sécurité des participants.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

18- PROJET SURFACE MULTIFONCTIONNELLE

A) Chemin d'accès

Attendu que la municipalité d'Inverness a reçu l'autorisation de passage de la part de la Fabrique de la Paroisse St-Athanase et de la Commission Scolaire des Bois-Francs sur leurs terrains.

Attendu que lors des travaux, il serait plus sécuritaire pour les enfants et enseignants de l'École Jean XXIII que la circulation des véhicules soit déviée.

Attendu que le coût des travaux pour la construction d'un chemin d'accès serait au montant de 30 000 \$

R- 215-08-2014 Proposé par le conseillère Caroline Lemay

Que le conseil de la municipalité d'Inverness autorise la construction d'un chemin d'accès via les terrains de la Commission Scolaire des Bois-Francs et de la Fabrique de la Paroisse St-Athanase.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

B) Travaux de raccordement électrique au réseau d'Hydro-Québec

La municipalité d'Inverness a reçu deux (2) soumissions pour les travaux de raccordement.

La première de JBM Électrique au montant de 10 800 \$ plus les taxes applicables.

La deuxième de FT Électrique au montant de 7 538.96 \$ plus les taxes applicables.

R-216-08-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte la soumission de FT Électrique au montant de 7 538.96 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

C) Ouverture de dossier à Hydro-Québec

Attendu que des frais d'ouverture de dossier et des frais de raccord soient demandés par la Compagnie Hydro-Québec au montant de 360 \$ plus taxes.

R-217 -08-2014 Proposé par le conseiller Paul Lambert

Que le conseil de la municipalité d'Inverness accepte de payer les frais d'ouverture de dossier au montant de 360.00 \$ plus les taxes applicables.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

D) Financement temporaire

Attendu les coûts élevés des travaux

Attendu que la municipalité d'Inverness recevra les subventions suivantes sur présentation de factures seulement :

M.E.L.S au montant de 451 000 \$

M.R.C de l'Érable au montant de 182 000 \$

M.A.D.A au montant de 100 000 \$

Attendu le long délai de traitement des demandes de subvention ;

Attendu que la municipalité d'Inverness ne dispose pas de liquidités suffisantes pour supporter l'attente des subventions ;

R-218 -08-2014 Proposé par le conseiller Nicolas Mercier

Que la municipalité d'Inverness demande une marge de crédit manuelle temporaire au montant de 800 000 \$ afin de couvrir ses opérations durant la période d'attente des subventions et que cette marge de crédit soit fermée dans les mois suivants l'arrivée des subventions.

Qu'aucun frais d'ouverture ne soit demandé pour cette marge de crédit.

Que le taux d'intérêt de cette marge de crédit soit basé sur le taux préférentiel + 0 %.

Que le maire Monsieur Michel Berthiaume et la directrice générale Madame Sonia Tardif ou la directrice générale adjointe Madame Claudette Gagné soient autorisés à signer les documents relatifs à l'ouverture de la marge de crédit manuelle temporaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

20- TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La directrice générale fait un compte-rendu de ce dossier aux membres du conseil.

21-DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2013

La directrice générale dépose les indicateurs de gestion.

22- DEMANDE DE LA CAISSE DES JARDINS DU SUD DE LOTBINIÈRE

Considérant que la municipalité souhaite préserver les services de la Caisse aux citoyens dans la municipalité;

Considérant que le conseil municipal voit une opportunité de rentabiliser l'espace disponible dans l'édifice municipal et de partager ses coûts d'exploitation avec la Caisse ;

Considérant que la municipalité ne prévoit aucun frais de loyer pour la Caisse pour le terme du bail qui sera d'une durée de 5 ans puisque les frais d'aménagement du local qui sont estimés à plus de 100,000 \$ seront payés en totalité par la Caisse ;

Considérant que le bail avec la Caisse pourrait être renouvelé pour une période de cinq ans sans frais de loyer ;

Considérant que par ce projet la municipalité voit une façon d'améliorer l'état de son édifice municipal sans avoir à investir une somme d'argent de son fond général ;

Considérant que le conseil municipal a pris connaissance des plans d'aménagement du local et de l'estimation des coûts préparés par Monique Brunet Architecte pour la Caisse du Sud de Lotbinière;

Considérant que la Caisse du Sud de Lotbinière va contribuer aux frais communs (frais d'entretien extérieur et intérieur, frais entretien ménager, frais de déneigement, frais de pelouse et aménagement paysagers, frais de chauffage, frais d'électricité, assurances). Ces frais seront calculés au prorata des pieds carrés d'utilisation de la Caisse du Sud de Lotbinière au taux de 3.25\$

Séance ordinaire du 5 août 2014

le pied carré et que ceux-ci seront réajustés à la fin de chaque année en fonction des frais réels encourus de l'année par la municipalité;

Considérant que la Caisse va s'occuper du système des communications et du système de sécurité;

Considérant que s'il y a lieu une entente va intervenir suite au départ à la retraite de l'employée actuelle de la Caisse du Sud de Lotbinière concernant les services rendus par la municipalité pour maintenir les services offerts aux citoyens;

Considérant que les espaces communs sont la salle de bain dans le local de services, la salle de bain du 2^{ième} étage, la cuisine du 2^{ième} étage et le vestiaire du hall d'entrée de l'édifice municipal ;

Considérant que l'équipement bancaire (coffre-fort) et l'équipement de sécurité et système d'alarme, le mobilier de la Caisse vont demeurer la propriété de la municipalité à la fin du bail;

Considérant que le projet est innovateur autant pour la Caisse que pour la municipalité;

Considérant que la municipalité devra vérifier sa couverture d'assurance auprès de son assureur afin d'évaluer l'impact du nouveau locateur;

Considérant que la Caisse sera le maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de construction du local à aménager;

R- 219-08-2014 Proposé par le conseiller Frédérick Bédard

Que le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise la Caisse du Sud de Lotbinière à faire les démarches auprès de la Fédération des Caisses Desjardins pour l'obtention d'une autorisation pour déménager sa place d'affaire dans les locaux de l'édifice municipal dès l'automne 2014.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

23-OUVERTURE DES SOUMISSIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES TROTTOIRS

Ce point sera discuté ultérieurement

24- VARIA

C) Panneaux rue des Fondeurs

R- 220-08-2014 Proposé par le conseiller Yvan Tanguay

Que la municipalité d'Inverness autorise l'achat des panneaux selon le montage préparé par la MRC de l'Érable.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

D) Sel de déglacage

La municipalité d'Inverness a reçu 2 soumissions pour la saison 2014.

La première de Sel Warwick au montant de 123.00 \$ la tonne

La deuxième de Sebci au montant de 124.50 \$ la tonne

R- 221-08-2014 Proposé par le conseiller François Parent

Séance ordinaire du 5 août 2014

Que la municipalité d'Inverness accepte la soumission de Sel Warwick au montant de 123.00 \$ la tonne.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

E) Analyseur de trafic

Nous nous sommes fait voler l'analyseur de trafic au courant du mois de juillet 2014. Cela a été constaté par l'inspecteur municipal le 1 août 2014.

F) Report de la séance de travail août 2014

La séance de travail aura lieu le lundi 25 août 2014.

H) Travaux de réfection des trottoirs

Ce point sera discuté ultérieurement

25- PÉRIODE DE QUESTIONS

26 - LEVÉE DE LA SÉANCE

R-222 -08-2014 Proposé par le conseiller Frédéric Bédard

Que la séance soit levée à 22H15

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLERS**

Maire

Directrice générale /
Secrétaire-trésorière